

Décision DG n° 2016-250

du **19 SEP. 2016** portant nomination auprès du Comité technique des centres  
d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance  
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

-----

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.145-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** la décision DG n° 2013-108 du 27 mars 2013 portant création du Comité technique des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés respectivement président et vice-présidente du Comité technique des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance jusqu'au 26 mars 2019 :

M. MALLARET (Michel)

Mme LAPEYRE-MESTRE (Maryse)

**Article 5** : La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

**19 SEP. 2016**Dr Dominique **MARTIN**

Directeur général